



Pour diffusion immédiate

L'ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC DÉCERNE SES DISTINCTIONS POUR L'ANNÉE 2008

Québec, le 29 septembre 2008 – L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec a décerné ses distinctions pour l'année 2008 dans le cadre du Banquet de son 87^e congrès annuel, lequel se tenait au Manoir St-Castin, dans la région de Québec. Le président-directeur général de l'Ordre, M. Pierre Labrecque, ing.f., a procédé à la remise de ces distinctions en présence de plus de 150 congressistes. Les récipiendaires retenus par l'Ordre sont les suivants :

« MÉDAILLE DE L'ORDRE »

La « Médaille de l'Ordre » est remise annuellement à un ingénieur forestier qui, par ses qualités personnelles et ses différentes réalisations, aura marqué de façon significative l'avancement et le rayonnement de la profession, et ce, tout au long de sa carrière.

Cette année, l'Ordre a choisi de remettre la « Médaille de l'Ordre » à monsieur **André McNeil, ing.f., Ph.D.**

ANDRÉ McNEIL, ING.F.

Né à Lévis en 1934, André McNeil a obtenu son baccalauréat en Sciences appliquées (génie forestier) de la Faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval en 1958.

À sa sortie de l'université, André McNeil occupe un poste en exploitation forestière pour la compagnie Donohue Itée à Clermont, où il sera nommé par la suite surintendant général des opérations forestières de la compagnie.

Après dix années de services chez Donohue, André McNeil revient à Québec afin d'entreprendre une maîtrise en administration des affaires (MBA) à l'Université Laval. Ce grade lui est décerné en 1970.

Par la suite, M. McNeil occupe un poste de professeur en exploitation et en administration forestière à la Faculté de foresterie de l'Université Laval. Il est également chargé de missions au Cameroun et au Zaïre, dispensant notamment des cours en exploitation forestière à l'Université de Kinshasa.

En 1972, André McNeil entre au service du Ministère des Terres et Forêts où on lui confie le mandat de mettre en œuvre la politique de régionalisation des activités du ministère. M. McNeil devient alors le premier directeur général des opérations régionales au ministère. À la fin de l'année 1973, il s'associe à feu M. Robert L. Dumont et à M. Claude Blais, formant ainsi la société d'ingénierie forestière Dumont, Blais, McNeil et Associés, laquelle deviendra Blais, McNeil et Associés inc., une société d'ingénierie forestière active tant au Québec qu'à

l'étranger, dirigeant des projets d'envergure, entre autres, au Cameroun, au Zaïre, au Sénégal, au Honduras et en Russie.

En 1976, André McNeil s'associe à des collègues ingénieurs forestiers afin de mettre sur pied la compagnie Dendrotik inc. qui se spécialisera dans le mesurage des bois, la vente de matériel forestier et la réalisation de travaux sylvicoles.

Finalement, en 1994, André McNeil fonde Groupe McNeil inc., lequel dessert toujours une clientèle diversifiée dans plusieurs domaines de la foresterie. Il devient alors l'unique propriétaire de Dendrotik inc.

Tout au long de sa carrière, André McNeil a entretenu d'étroites relations avec le monde forestier en général et celui des ingénieurs forestiers en particulier. Parmi ces derniers, plus d'une centaine ont occupé, à un moment ou à un autre, un poste au sein des sociétés présidées par M. McNeil.

André McNeil a joué un rôle de premier plan dans le développement de l'industrie québécoise du sciage des bois résineux, tout en participant à la réalisation de plusieurs projets industriels forestiers. Son sens inné des affaires fait en sorte que ses précieux conseils sont souvent sollicités par la haute direction de plusieurs entreprises forestières.

Travailleur infatigable, André McNeil est fort respecté par ses pairs, ses collaborateurs et ses employés. L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec peut s'enorgueillir de compter dans ses rangs une personnalité d'une telle envergure et c'est avec honneur qu'il décerne à monsieur André McNeil la « Médaille de l'Ordre » 2008.

« INGÉNIEUR FORESTIER DE L'ANNÉE »

Le titre d'« Ingénieur forestier de l'année » est décerné à un membre pour souligner sa contribution exceptionnelle au développement et à la promotion de la profession d'ingénieur forestier. Le ou la récipiendaire devra avoir accompli un acte méritoire remarquable dans les sphères d'activités de la profession au cours des 24 derniers mois. Il pourra s'agir d'une contribution personnelle exemplaire dans les domaines scientifique, culturel, humanitaire, social ou des communications.

Cette année, l'Ordre a choisi de décerner le titre d'« Ingénieur forestier de l'année » à monsieur **Alain Dancause, ing.f.**

ALAIN DANCAUSE, ING.F.

La candidature de cet ingénieur forestier au titre d'« Ingénieur forestier de l'année » a été retenue afin de souligner sa contribution personnelle et professionnelle exemplaire au développement et à la promotion de la profession d'ingénieur forestier par la publication de son livre « Le reboisement au Québec », ouvrage qui soutiendra sans l'ombre d'un doute, le développement et la pratique de la sylviculture des plantations au Québec.

Alain Dancause a mené une carrière fructueuse au sein de la fonction publique jusqu'à sa retraite en 2002. De 1967 à 1974, il est affecté au reboisement en forêt publique. En 1974 et jusqu'en 1978, il est nommé responsable de la division du reboisement affectée aux travaux de reboisement en forêt publique et privée. De 1978 à 1994, il occupe le poste d'adjoint au chef des services suivants : Restauration forestière, Pépinières et reboisement, Régénération forestière et Techniques d'intervention forestière. Son principal mandat a été de superviser et coordonner les dossiers techniques de ces entités administratives, principalement dans les domaines de la production de semences et de plants ainsi que des plantations.

En 1983, il est associé étroitement à la planification budgétaire et opérationnelle du programme de 300 MM de plants et à sa mise en opération. De 1994 à 1996, il est responsable de la division des «Dossiers spéciaux». Il est chargé plus particulièrement du dossier de l'évaluation de la performance des plants à forte dimension (PFD) en forêt. Ce type de plants est une des solutions envisagées dans la Stratégie de protection des forêts du MRNQ pour pallier à l'élimination des phytocides. De 1996 à 2002, il occupe le poste de chef de la pépinière de Grandes-Piles.

Dès son départ à la retraite en 2002, Alain Dancause entreprend la rédaction de ce guide technique d'envergure afin de pallier à ce qu'il considérait comme une lacune dans la littérature forestière québécoise. Entre novembre 2002 et mars 2008, il investit plus de 2000 heures dans ce projet, puisant à même les connaissances acquises au cours de nombreuses années d'expériences. Il consulte également de nombreux forestiers et effectue de longues recherches documentaires. Différents spécialistes, pour la plupart des ingénieurs forestiers ou des chercheurs, ont été mis à contribution pour la révision du document entre la première version livrée en 2005 et la sortie du livre en 2008. À la lecture de la première version, le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et les Publications du Québec constatent le sérieux et la rigueur de la démarche de M. Dancause et jugent que l'ouvrage doit être publié.

Ce guide complet s'adresse à toutes les personnes intéressées par le reboisement qu'il s'agisse de spécialistes en foresterie dont les ingénieurs forestiers, d'aménagistes, de producteurs ou travailleurs forestiers, d'enseignants ou d'étudiants. Il est également d'intérêt pour le grand public curieux d'en apprendre plus sur la sylviculture des plantations.

De nombreux thèmes sont abordés dans le livre, outre la description des techniques utilisées à toutes les étapes de la chaîne de reboisement, le livre présente un historique détaillé de l'expertise québécoise dans le domaine. Bien que la sylviculture des plantations de résineux soit le sujet principal du livre, on y traite aussi d'ensemencement direct, de populiculture et de plantation de feuillus nobles.

Alain Dancause est reconnu par ses pairs comme étant une personne entière, intègre, honnête et très consciencieuse dans son travail. En lui remettant cette distinction, l'Ordre désire souligner la passion du professionnel envers sa discipline par le fait que cet ouvrage est le fruit d'une démarche personnelle et non rémunérée. Son travail représente, aux yeux de l'Ordre, un véritable legs au monde forestier.

L'Ordre est heureux de souligner ainsi la passion et le travail magistral de cet ingénieur forestier en lui décernant le titre d'Ingénieur forestier de l'année 2008.

« DISTINCTION HENRI-GUSTAVE-JOLY-DE-LOTBINIÈRE »

La « Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière » est remise à une personne extérieure à la profession dont les actions auront fait progresser la cause forestière et contribué à l'avancement et au rayonnement de la profession.

Cette année, l'Ordre a choisi de remettre la « Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière » à madame Sophie D'Amours.

SOPHIE D'AMOURS

Sophie D'Amours est ingénieure mécanique, diplômée de l'Université Laval en 1989. En 1992, elle complète un MBA à cette même université et trois ans plus tard, elle obtient un doctorat en mathématiques appliquées et génie industriel à l'École Polytechnique de Montréal, au cours duquel elle réalise également un stage au Georgia Institute of Technology, à Atlanta. Aujourd'hui, madame D'Amours est professeur titulaire au Département de génie mécanique de l'Université Laval et également titulaire de la Chaire de recherche sur le pilotage des réseaux de création de valeur. Elle est codirectrice du Centre interuniversitaire de recherche sur les réseaux d'entreprise, la logistique et le transport et enfin, elle est directrice générale du Consortium de recherche FORAC, poste qui lui vaut en partie cet honneur.

Au cours des dernières années, Mme D'Amours a contribué de façon remarquable à l'avancement de l'industrie forestière québécoise en y introduisant les notions de « Supply chain management » ou Gestion de la chaîne logistique. Par le biais du consortium de recherche qu'elle a mis sur pied (FORAC), elle s'est attaquée aux problèmes de l'industrie forestière par divers moyens dont la formation de personnes hautement qualifiées, le développement de nouvelles connaissances et solutions et le transfert de ces dernières tant au niveau académique qu'au niveau industriel.

Notons au chapitre de son engagement et de son dynamisme, sa participation au Sommet sur l'avenir du secteur forestier, sa contribution à la rédaction du Livre vert sur la forêt en tant que conseillère ainsi que ses nombreuses publications et conférences, dont plusieurs données lors d'événements internationaux.

Sa foi inébranlable en la capacité de l'industrie forestière québécoise à se renouveler et à s'adapter aux nouvelles réalités du marché lui a permis de convaincre 10 partenaires de l'industrie de s'engager avec elle dans une entreprise révolutionnaire, et deux fois plutôt qu'une. Elle a formé le Consortium de recherche en 2002 et a obtenu son renouvellement pour cinq années supplémentaires en 2007, malgré la situation précaire de l'industrie forestière. L'engagement d'acteurs majeurs de l'industrie au sein du consortium témoigne de l'importance et de l'à-propos des recherches qui y sont menées. D'ailleurs, la qualité et le caractère novateur de ces recherches ont également valu plusieurs prix et distinctions à l'équipe de chercheurs multidisciplinaires, provenant principalement des domaines du génie mécanique et forestier ainsi que du domaine des sciences de l'administration.

Cependant, il ne faudrait pas limiter la contribution de Mme D'Amours strictement à la recherche; le transfert des connaissances qui découlent de celle-ci est un sujet qui lui tient à cœur, car c'est ce qui permet aux découvertes scientifiques d'avoir un impact et une utilité réels.

Grâce aux nouveaux modèles d'affaires et aux solutions technologiques développés par les recherches de Mme D'Amours et son équipe, l'industrie pourra faire évoluer son mode de production basé sur le volume à un autre, basé sur la création de valeur, l'agilité opérationnelle et l'innovation. La formation d'ingénieurs forestiers aux pratiques de gestion de la chaîne logistique et inversement, l'initiation d'étudiants d'autres domaines aux problématiques spécifiques à l'industrie forestière, nous promet un mariage durable entre les disciplines de la foresterie et du *supply chain management*, pour un secteur forestier québécois prospère, toujours dans une perspective de développement durable.

Sophie D'Amours a su mériter le respect de tous les acteurs du domaine forestier québécois par sa compétence, son dynamisme, sa crédibilité et son intégrité. Elle a démontré une grande habileté à faire cheminer ses dossiers de manière à ce que leur aboutissement favorise le rayonnement de la foresterie québécoise.

C'est donc avec grand plaisir que l'Ordre remet à Madame Sophie D'Amours la « Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière » 2008.

- 30 -

Source: *François-Hugues Bernier, ing.f.*
Directeur des communications et de la foresterie
Tél. : (418) 263-5076
Télécopieur : (418) 650-2168
Courriel : francois.bernier@oifq.com